



Assemblée générale

25 février 1999

Documents officiels
Cinquante-troisième session
Supplément No 44 (A/53/44)

Rapport du Comité contre la torture

Rectificatif

Paragraphe 167

Substituer au texte actuel

Le Comité a examiné le deuxième rapport périodique de la Nouvelle-Zélande (CAT/C/29/Add.4) à ses 326e, 327e et 334e séances, les 8 et 14 mai 1998 (CAT/C/SR.326, 327 et 334) et a adopté les conclusions et recommandations suivantes.
